

# Frelon asiatique

Image not found or type unknown



Un guichet unique a été créé dans le Département de l'Eure pour faciliter la lutte contre le frelon asiatique.

**Le groupement de défense sanitaire de l'Eure** est chargé de cette mission.

En cas de découverte d'un nid, le groupement sanitaire de l'Eure peut être joint :

- de préférence par téléphone, au **02 77 64 54 27**,
- mais aussi par courriel : [contact@frelonasiatique27.fr](mailto:contact@frelonasiatique27.fr) (site internet : [www.frelonasiatique27.fr](http://www.frelonasiatique27.fr)).

Cette démarche permet, au-delà du signalement, d'être mis en contact avec un professionnel capable de procéder à la destruction du nid, dans un délai de 24 heures.

## Subventions disponibles :

- **Département de l'Eure : 30% plafonnés à 100 € par nid**

*L'aide départementale est automatiquement déduite de la facture en cas de mise en relation effectuée par le groupement sanitaire de l'Eure.*

- **Commune de Val d'Orger : 20% plafonnés à 100 € par nid**

*Pour mobiliser l'aide communale, contacter les secrétariats de mairie de Gaillardbois-Cressenville et Grainville, selon les conditions suivantes :*

- *une subvention par an et par foyer,*
- *transmission d'une facture acquittée de moins de deux mois et d'un justificatif de domicile.*